

Axes prioritaires

Écrit par ADL

Vendredi, 18 Septembre 2009 12:13 - Mis à jour Lundi, 05 Octobre 2009 09:08

L'ADL exerce son travail sur base d'un **PLAN STRATEGIQUE** lequel a été établi, à l'aide de ses **partenaires**, à la suite d'un **diagnostic de territoire** et de l'élaboration de la méthode AFOM (atouts – faiblesses -menaces et opportunités).

Ce plan stratégique, met en valeur les 4 priorités (axes de travail) suivantes :

Axe 1 : Développement et animation du tissu commercial local

Axe 2 : Stimulation de l'Esprit d'Entreprendre et soutien à la création d'activités

Axe 3 : Insertion socioprofessionnelle des demandeurs d'emploi

Axe 4 : Amélioration de l'image de marque et attractivité

De ces priorités, se dégagent des objectifs précis dans lesquels viennent s'insérer les actions menées ou coordonnées par l'ADL.

- Que vous soyez commerçant, indépendant, patron de PME ou si vous songez l'être un jour, alors prenez rendez-vous avec l'ADL pour lui exposer votre projet.
- Besoin d'information sur les démarches à entreprendre, sur les autorisations à requérir, sur des emplacements disponibles dans le zoning, sur la recherche d'un local commercial, sur les aides éventuelles, besoin d'un coaching ? Alors, prenez rendez-vous ?
- Vous êtes un professionnel opérant dans le monde économique, social, culturel et vous

Axes prioritaires

Écrit par ADL

Vendredi, 18 Septembre 2009 12:13 - Mis à jour Lundi, 05 Octobre 2009 09:08

souhaitez vous engagez dans le partenariat PRIVE – PUBLIC animé par l'ADL ?

- Vous souhaitez être membre de la Plateforme Stratégique ? Alors, renseignez-vous sur les modalités d'inscription et de participation auprès de l'ADL
- Pour l'une ou l'autre de ces raisons, contactez alors l'Agence de Développement Local de Colfontaine